

Assises de la Haute-Loire

Affaire Fiona : les moments forts des plaidoiries des parties civiles

LE PUY-EN-VELAY JUSTICE HAUTE-LOIRE

Publié le 10/02/2018 à 15h39



Photo Vincent Joffre

Au onzième jour d'audience, le procès en appel de l'affaire Fiona est entré dans sa dernière ligne droite au Puy-en-Velay. Les avocats des parties civiles se sont succédé à la barre, ce samedi matin, pour pointer les éléments "accablants" qui pèsent sur le duo Bourgeon-Makhlouf. Extraits.

Me Crespin a été le premier à prendre la parole au nom de deux associations de protection de l'enfance. "Les accusés sont liés dans un **pacte secret** qui nous a tous empêchés d'approcher leur vérité, dans une complicité psychopathologique que les lie dans la même action, avance-t-il. J'ai la conviction que **Berkane Makhlouf a porté les coups**, et que **Cécile Bourgeon a créé les conditions qui lui ont permis de les mettre**. Leur responsabilité est totale."

"Qui porte les coups? Les deux"

"Tous deux ont créé le chaos pour mieux s'en servir. Ils ont volontairement brouillé les pistes", abonde Me Portal (Enfance majuscule). Me Fribourg se lève à son tour pour le père de l'enfant disparue: "Pour que le doute puisse profiter aux accusés, ce doute doit être sincère, entier. Il ne doit pas se cultiver. Ne pas se fabriquer de toutes pièces. **On nous a enfumés, on nous a baladés** depuis le début. Les éléments du dossier sont accablants contre les deux accusés. **Qui porte des coups? Mais les deux, mon dieu...**"

"Tout démontre qu'ils ont menti, manipulé, trahi, caché"

Appelant la cour à "se libérer de la parole de Cécile Bourgeon, de ses mots qui n'ont ni consistance, ni sens", Me Lebert évoque "un **engrenage fatal** entretenu, voire alimenté" par la mère de Fiona. "Cinq ans après, nous sommes dans la même **manipulation**. Cécile Bourgeon doit-elle en tirer un avantage judiciaire? C'est la question qui vous est posée."



"Ces deux-là doivent être jugés loin de la folie de la rue, quelle que soit l'horreur de leur crime, conclut Me Canis, le troisième avocat de Nicolas Chafoulais. Mais tous les éléments de preuves démontrent qu'ils ont menti, manipulé, caché, trahi. **On ne va quand même rester otages d'eux, et attendre qu'ils reconnaissent quoi que ce soit?**"

Cet après-midi, place au réquisitoire de l'avocat général et aux plaidoiries de la défense.

Stéphane Barnoin